



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte le 27 juillet 2020

Madame la Préfète des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : violation des lois et règlements à Ygos Saint-Saturnin

Madame la Préfète,

Lors de nos échanges avec vous et vos services le 20 juillet 2020, votre attention a été attirée sur la gestion des projets photovoltaïques, en particulier à Ygos Saint-Saturnin. Une semaine plus tard nous vous apportons la preuve que nos alarmes méritent toute votre attention.

Après le défrichement en période interdite (confinement et nidification (accouplements oiseaux), La SEPANSO Landes demande à vos services de faire respecter les autorisations délivrées pour ce dossier (les travaux d'après nous ne respectent pas la réglementation en vigueur).

Nous sommes allés consultés le dossier d'ouverture des travaux en Mairie, le pétitionnaire n'y est pas mentionné, l'autorisation administrative et son titulaire non plus, seul un plan de situation plus que succinct est fourni et il faut vraiment bien connaître la commune pour découvrir le lieu des travaux.

Monsieur le Maire a demandé toutes les précisions utiles, mais son courrier est à ce jour sans réponse.

En l'absence de panneau sur le terrain et vu toutes les manipulations qu'ont subi ces dossiers, la question est de connaître les titulaires des autorisations défrichement et permis de construire. Cette question est fondamentale pour connaître les responsables tant au niveau administratif, qu'au niveau pénal.

Ce jour, nous avons vu l'article du Sud-Ouest (copie ci-dessous). Un de nos adhérents s'est rendu sur place d'où le plan de localisation de l'incendie et des photos de la zone concernée (ci-dessous) située à l'intérieur du parc projeté. La fédération SEPANSO Landes s'étonne qu'en cette période de sécheresse, cette entreprise inconnue puisse œuvrer toute la journée en forêt alors, sauf erreur de notre part, les travaux doivent être suspendus l'après-midi.

.../...

Pour reprendre le paragraphe précédent, le titulaire n'étant pas connu, la facturation du SDIS sera une fois de plus à la charge du contribuable. Le contribuable landais finance depuis son origine ce dossier SOLAREZO mais la situation vécue montre que les bornes sont dépassées.

L'étude d'impact nous démontra par a + b que le risque incendie serait maîtrisé, ainsi que la protection de la faune et flore. Il ne nous appartient plus de commenter ces affirmations ; nous constatons que l'étude d'impact ne peut être respectée si le responsable (inconnu) ,qui conduit les travaux, ne commence pas par la mise en place des éléments de sécurité mentionnés dans l'arrêté préfectoral autorisant ce projet comme la réserve à incendie.

Un autre sujet qui a été porté par les ygossais et repris par la SEPANSO Landes est l'interdiction de la circulation des poids sur la RD327 du croisement avec la route de Garein et le carrefour de Larriaque qui n'est pas respecté. Vu l'effondrement de la route au hameau de La Chapelle, les camions ne respectent pas les accords qui avaient été passés avec la société SOLAREZO sous couvert du bureau d'étude environnemental ETEN Environnement : ils passent au plus court et endommagent la chaussée. Une fois de plus des entreprises font des profits et des contribuables compensent les pertes.

Je me permets comme suite à notre entrevue de vous demander d'intervenir. Pour notre part nous portons ce dossier à MEDIAPARC ainsi qu'à l'inspection du travail et au conseil départemental

Veillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre considération distinguée.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr

Pièce jointes :

- Article de Sud-Ouest : « un incendie de broussailles dans un parc photovoltaïque
- Plan de situation
- Trois photos de l'incendie de la parcelle
- Photo de la chaussée défoncée de la R.D. 327

Article Sud Ouest du 27 juillet 2020

Ygos-Saint-Saturnin (40) : un incendie de broussailles dans un parc photovoltaïque

Lecture 1 min

A La Une • Landes • Mont-De-Marsan



© Site d'une dizaine de sapeurs-pompiers actuellement inactivement route de la Chapelle © Crédit photo : Illustration Pascal Bata "Sud Ouest"

Par Karen Bertail
Publié le 27/07/2020 à 18h01



Les sapeurs pompiers sont actuellement en train d'éteindre le feu qui s'est déclaré vers 14 h 30, ce lundi 27 juillet

Une dizaine de sapeurs-pompiers des casernes d'Ygos, Sabres et Morcenx **interviennent actuellement route de la Chapelle, à Ygos-Saint-Saturnin**, dans les Landes. Ils sont à pied d'œuvre pour finir d'arroser les quelque 300 mètres carrés d'herbe.

Vers 14h30, ce lundi 27 juillet, un feu s'est déclaré **dans les herbes d'un parc rempli de panneaux photovoltaïques. Les installations ont pu être préservées.**

D'après nos informations, une étincelle serait partie d'un chantier situé à proximité.

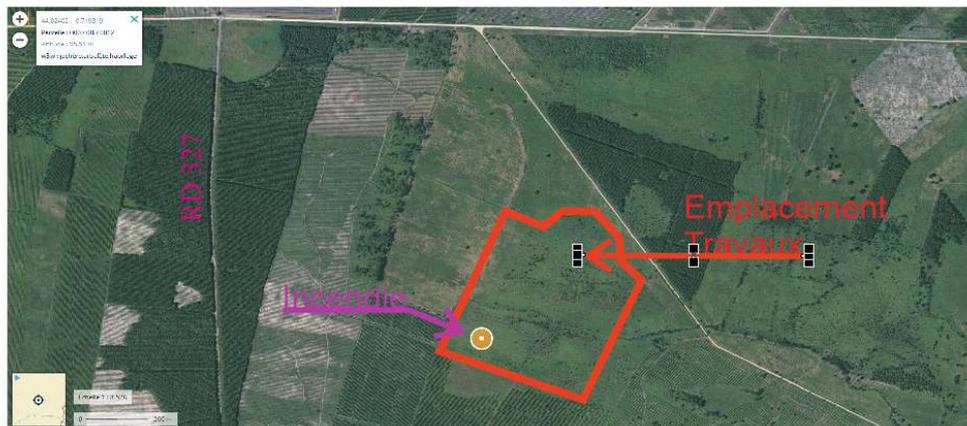
|

Localisation Incendie commune d'Ygos-St-Saturnin

Parcelle B12

Coordonnées GPS 44,024175 -0,7204441

PC 04033312M0004



Photos Incendie



Traversée Hameau de La Chapelle

SEPANSO Landes
27 Juillet 2020
Bourg de La Chapelle
RD 327 défoncée
par les camions
Interdits en ce lieu

